

Date de convocation :  
25 avril 2024

Date d'affichage :  
25 avril 2024

Nombre de  
conseillers  
En exercice : 19  
Présents : 11  
Votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre le quatorze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril - M. NORMAND Alain - M. THIRAULT Alexis - M. THIRAULT Damien - M. UGOLETTI Olivier - Mme VARUTTI Emilie.

Absents excusés : Mme DIEN-BRÉANT Céline (pouvoir à Mr NORMAND Alain) - M. LECUYER Damien - Mme LOUIS Chantal (pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - M. RAULIN Patrick (pouvoir à Mr COINTE Frédéric) - Mme REMY Élisabeth (pouvoir à M BEZIERS Laurent) -

Absents : Mme REGNIER Aurélia - M. REMY Michel- Mme THÉPAUT Chrystel

Mr THIRAULT Alexis a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

**31- 2024**  
**SUBVENTION**  
**COMMUNALE**  
**POUR LA COURSE**  
**CYCLISTE**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la réunion du conseil municipal en date du 27 septembre 2023, les membres du conseil municipal ont été avertis que le comité de cyclisme de l'Aisne a renouvelé sa demande d'accueillir le trophée de l'Aisne et de par la même occasion de renouveler la participation de la commune à hauteur de 3 500 € Une majorité des membres du conseil avait validé la demande de participation de la Commune d'un montant de 3 500 € Cette course cycliste se déroulera le 14 juillet sur la commune.

Le Comité départemental de Cyclisme de l'Aisne FFC se voit donc attribuer une subvention d'un montant de 3 500 euros. (Trois mille cinq cent euros)

Après étude et discussion, le conseil municipal **accepte** de verser une subvention d'un montant de 3 500 euros (Trois mille cinq cent euros) au Comité départemental de Cyclisme de l'Aisne FFC à **l'unanimité** des suffrages exprimés.

Publié sur le site internet  
le : 21/05/2024  
Envoyé en Préfecture le :  
15/05/2024  
Reçu en Préfecture le :  
15/05/2024  
Identifiant de  
télétransmission :  
002-210206512-  
20240514-31-2024-DE

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Alexis THIRAULT,  
Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND,  
Le Maire.

Alain NORMAND  
Le Maire,